REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2004-634 DU 15 NOVEMBRE 2004
Chargeant **Monsieur Daniel TAWEMA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation** de l'intérim de Monsieur **Pierre OSHO** , Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale pour compter du 13 Novembre 2004.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

VU la Loi n°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU le Décret n°2001-170 du 07 Mai 2001 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er : Pour compter du 13 Novembre 2004, Monsieur **Daniel TAWEMA, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation** est chargé de l'intérim du Ministre d'Etat, chargé de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Pierre OSHO**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, .le 15 Novembre 2004.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CES 2 HAAC 2 MDN-MISD 4 - SGG 4 AUTREES MINISTRES 21 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.